

Notes pour l'allocution de M. Yvon Marcoux Ministre de la Justice

**À l'occasion de la Conférence internationale
sur les droits humains des lesbiennes, des gais,
des bisexuels et des transgenres**

Montréal, le 26 juillet 2006

(La version prononcée fait foi)

Madame Louise Harbour

Haut commissaire des Nations Unis aux Droits de l'Homme

Monsieur Gérald Tremblay

Maire de Montréal

Madame Joke Swiebel et Monsieur Robert Wintemute

Coprésidents de la Conférence

M. Philipp Braun et Mme Rosanna Flamer-Caldera

Cosecrétaires généraux de l'International lesbian and gay association

Mesdames et Messieurs

Membres du comité organisateur et du comité scientifique

Distingués invités

Bonsoir,

Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir, à l'occasion du dîner d'ouverture de la *Conférence internationale sur les droits humains des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des transgenres*. C'est un événement de premier ordre qui contribuera à l'avancement des droits de ces communautés à travers le monde.

En tant que représentant du gouvernement du Québec et en tant que ministre de la Justice, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Montréal et au Québec, vous qui êtes venus des quatre coins du monde pour participer à cette Conférence internationale.

Permettez-moi également de féliciter tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de cet important rassemblement.

Je remercie tout particulièrement madame Joke Swiebel et monsieur Robert Wintemute qui ont bien voulu assumer la coprésidence de cette conférence.

D'emblée, je m'avoue impressionné par l'importance de cet événement qui constitue, il faut bien le souligner, une première mondiale. En effet,

- la quantité impressionnante d'ateliers proposés (200 ateliers),
- le nombre important de participants et de pays représentés,
- la diversité et la notoriété des conférenciers et, enfin,
- le fait que des gens de toutes orientations sexuelles et identité de genres soient réunis autour d'un même objectif.

Voilà autant de particularités qui font de la Conférence internationale un événement d'envergure exceptionnel.

En traitant de thèmes variés et en recherchant des solutions pour initier ou poursuivre un changement social, il ne fait pas de doute que les travaux de cette Conférence contribueront à faire avancer non seulement les débats qui ont cours un peu partout dans le monde, mais aussi, et surtout, à faire évoluer les mentalités.

Le gouvernement du Québec est donc fier d'accorder son soutien et son appui financier à cette Conférence internationale ainsi qu'aux 1^{er} Outgames mondiaux.

Cette participation témoigne de l'engagement indéfectible de notre gouvernement pour une société que nous voulons toujours plus inclusive et ouverte à la diversité.

Québec is often considered internationally to be one of the world's leading rule-of-law societies.

Our legal system serves as a model and inspiration for many countries, in large part because of the extraordinary advances and leadership shown by Québec society over the past years.

One example of this is the enactment some 30 years ago of our own *Charter of Human Rights and Freedoms* which formally recognizes that all persons are equal, regardless of their sexual orientation.

Québec broke new ground in 1977, as the first Canadian province to write a clause into its Charter prohibiting any form of discrimination based on sexual orientation.

Outre l'adoption d'une *Charte*, le Québec a fait preuve de leadership en conférant aux conjoints de même sexe, dès 1999, les mêmes droits et obligations que ceux applicables aux conjoints de fait de sexe opposé et en permettant, en 2002, l'union civile des personnes de même sexe, en vertu d'une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Le gouvernement du Québec souligne également, depuis 2003, la *Journée nationale de lutte contre l'homophobie* qui a été mise sur pied par la Fondation Émergence, un organisme québécois qui promeut notamment l'égalité et l'inclusion des personnes homosexuelles et des autres diversités sexuelles.

Il faut croire que cette initiative québécoise a eu un effet d'entraînement puisque plusieurs pays font maintenant du 17 mai la *Journée mondiale de lutte contre l'homophobie*.

Cette journée nationale est l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et de souligner les valeurs d'inclusion de la société québécoise.

Cette année, la Journée nationale a privilégié les problématiques liées au monde du travail. Ce milieu, tout comme le milieu familial et le milieu sportif, demeure souvent contraignant pour les personnes homosexuelles et celles des autres diversités sexuelles. La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle peut s'y retrouver de façon très subtile.

Dans le même ordre d'idées, j'ai demandé, l'an dernier, à la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* de coordonner les travaux d'un groupe de travail ayant pour mandat :

- d'évaluer la situation relative à l'homophobie au Québec, et ;
- de recommander des mesures institutionnelles visant à répondre aux problématiques et aux besoins constatés.

Ces travaux sont menés avec la collaboration des représentants des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre ainsi qu'avec les représentants des ministères concernés (Travail, Emploi et Solidarité sociale, Immigration et Communautés culturelles, Famille, Aînés et Condition féminine, Conseil exécutif, Santé et Services sociaux, Éducation, Loisir et Sport, Sécurité publique, Justice et, Secrétariat aux Affaires autochtones).

J'ai d'ailleurs rencontré, en mars dernier, plusieurs groupes des communautés lesbienne, gai, bisexuelle et transgenre, puisqu'il m'importe de travailler avec ces groupes afin de bien connaître leurs différentes réalités. Je tiens à les assurer de mon écoute la plus attentive.

Le groupe de travail me fera part de ses recommandations au début de l'automne prochain. Ce sera alors l'occasion d'évaluer la mise en place de moyens pour lutter contre l'homophobie.

Ces travaux seront également utiles dans le cadre de la *Stratégie d'action jeunesse* que le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a rendu public le 29 mars dernier.

À cette occasion, celui-ci a mentionné sa préoccupation de lutter efficacement contre le suicide chez les groupes de jeunes plus à risque, dont notamment les jeunes homosexuels.

Il est clairement mentionné, dans la *Stratégie d'action jeunesse*, que les travaux actuellement menés par la *Commission des droits de la personne et de la jeunesse* fourniront un précieux éclairage sur cette réalité.

Je suis fier de voir que la société québécoise est parmi celles qui valorisent le plus le droit à l'égalité et qui se montre de plus en plus accueillante à la diversité sous toutes ses formes.

Je me réjouis des progrès extraordinaires qu'elle a accomplis au cours des ans. Bien sûr, le travail ne s'arrête pas là. Nous devons continuer de lutter contre les préjugés qui persistent et de soutenir les efforts des personnes et des organismes qui sont à la recherche d'une reconnaissance sociale pleine et entière.

Bien que le Québec serve d'exemple à plusieurs égards, nous poursuivons notre travail afin que les droits des minorités sexuelles soient reconnus et que les valeurs d'égalité et d'équité aient le même sens pour tous.

Dans cette optique, *la Conférence internationale sur les droits humains des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des transgenres* est une occasion unique de partager notre expérience avec d'autres pays, et de nous enrichir de l'expérience des autres.

Je lirai avec beaucoup d'intérêt la « Déclaration de Montréal » qui sera présentée lors du déjeuner de clôture de la Conférence, le 29 juillet prochain.

Cette déclaration sera un héritage précieux pour la communauté mondiale et un outil indispensable en vue de la prochaine conférence qui se tiendra à Copenhague en 2009. Ce legs se sera enrichi de la diversité des cultures qui l'ont inspiré.

Je conclurai en affirmant ma conviction que la Conférence qui s'ouvre aujourd'hui aura des retombées positives à travers le monde, et en premier lieu au Canada et particulièrement au Québec.

D'ores et déjà, sachez que les préoccupations légitimes qui ressortiront de cette Conférence trouveront un écho favorable chez nous.

De concert avec les communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre, nous travaillerons à bâtir une société où la discrimination, basée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genres, n'aura plus sa place.

En terminant, je vous invite à participer activement et intensivement à cette Conférence. Je suis convaincu que ce sera un immense succès, succès dont nous serons tous fiers.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée !